

Cinéma Capitole : signature de l'acte de vente vendredi 16 juillet 2010

Une étape déterminante est franchie ce vendredi 16 juillet, offrant une deuxième vie au Capitole, cinéma mythique cher au cœur des amoureux tant du patrimoine que du 7^{ème} art. Le rachat de la salle par la Ville de Lausanne permettra à la Cinémathèque suisse d'y développer à terme un projet ambitieux et rassembleur d'un large public, digne d'une salle historique unique en Suisse.

Des démarches ont été menées depuis quelques mois par la Ville de Lausanne avec la propriétaire et exploitante du Capitole et la direction et Fondation de la Cinémathèque suisse pour assurer à la plus grande salle de Suisse (867 places) un avenir cinéphile grand public. Cette volonté va dans le sens du postulat déposé le 2 février dernier, adopté récemment par la Commission du Conseil communal.

Aujourd'hui, une étape importante est franchie, avec la signature d'un acte de vente par la Ville de Lausanne et la propriétaire et exploitante du Capitole.

Avec cet achat, la salle du Capitole pourra être mise à disposition de la Fondation de la Cinémathèque suisse qui continuera d'exploiter dans un premier temps le bâtiment en l'état, laissant ainsi le temps nécessaire à la finalisation du projet de développement des activités de la Cinémathèque et de rénovation de la salle. Une plaquette de présentation retraçant l'histoire du cinéma a été éditée ce printemps par le service de la culture et est disponible sur le site www.lausanne.ch/communiqués.

La direction de la culture, du logement et du patrimoine

Pour tout renseignement complémentaire:

- Silvia Zamora, conseillère municipale, 021 315 42 00
- Fabien Ruf, chef du service de la culture, 079 478 50 60
- Philippe Equey, délégué à la commission immobilière, 021 315 44 15

Lausanne, le 16 juillet 2010